



Maine et Loire

Postes vacants, suppressions d'emplois, recrutements, mutations, de pire en pire ! Qui a parlé de Renaissance ?

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

☑ [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

✉ fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

DDFiP de Maine et Loire :

Situation des postes vacants au 01/09/2022

(non occupés par un ALD, chiffres données par la Direction locale)

B – contrôleurs

Direction	1
SPFE Angers	1
PCRPA Angers	2
SIP Baugé & SIP Saumur	1
SIP Cholet	3
SIP Segré	1
SIE Cholet	1
SIE Saumur	1
SGC Cholet & T. Montrevault	2
SGC Saumur	1
T. Le Lion d'Angers	2
EDR	2
Total	18

A – inspecteurs

SIE Angers Ouest	1
SIE Saumur	1
EDR	1
Total	3

B – géomètres

SDIF – PTGC Angers	1
SDIF – PTGC Cholet	1
SDIF – PTGC Saumur	1
Total	3

C – agents

Direction	1
Direction – centre de contact	2
SPFE Angers	2
SIP Baugé & SIP Saumur	2
SIP Cholet	2
SIP Segré	1
SIE Angers Est	1
SIE Cholet	1
Paierie départementale	1
SGC Baugé	1
Total	14

FO revendique :

- l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois,
 - un plan ambitieux de recrutement d'agents avec des emplois statutaires de titulaires,
 - l'augmentation des promotions internes,
 - l'augmentation substantielle des places aux concours internes et externes,
 - le recrutement immédiat des listes complémentaires des concours, afin de pourvoir toutes les vacances d'emplois,
 - deux vrais mouvements de mutations par an.
- que tout emploi vacant demandé soit pourvu, ce qui n'est plus le cas dans le département de Maine et Loire. **Cette dérive est inacceptable**, M Derrac vous devez revoir votre copie !

Contractuels : la précarisation est toujours en marche !

Recrutement de six contractuels (à priori pour le 1^{er} octobre 2022) : Quatre de catégorie **C** pour une durée de trois ans et deux de catégorie **B** pour une durée d'un an.

La répartition est la suivante :

Catégorie C : 2 emplois au SIP de Cholet, 1 emploi au SGC de Saumur, 1 emploi en direction au service comptabilité.

Catégorie B : 2 emplois au SIP de Cholet.

Pour le gouvernement et les Directions générale et locales, l'avenir des agents doit obligatoirement s'inscrire par la précarisation des agents et la casse des statuts ! Pour FO, c'est NON !

Avec ce mode de recrutement, à la DGFIP se côtoieront des fonctionnaires et des contractuels aux rémunérations, congés et statuts différents. Ce manque d'égalité de traitement, avec des intérêts différents pour chaque catégorie, induira de fait des divisions et des tensions dans les services.

Ces personnels seront, par leur statut précaire, plus malléables (ex : renouvellement de leur contrat qui est de 6 ans maximum). Ils devront accepter la mobilité et certaines tâches, une aubaine pour nos responsables !

Il faut avoir à l'esprit que les statuts de fonctionnaires et d'agents de la DGFIP protègent les personnels contre les pressions en tout genre avec en contrepartie le principe de la neutralité.

FO DGFIP49 tient à préciser, que bien évidemment, ce ne sont en aucun cas les collègues recrutés qui sont à incriminer mais bien ceux qui les recrutent. C'est pour cela qu'il convient d'accorder au personnel déjà sous contrat, le statut de fonctionnaire et d'agents de la DGFIP.

FO revendique :

- l'abrogation de la loi de Transformation de la fonction publique,
- le recrutement des emplois statutaires nécessaires au bon fonctionnement des services !

Avec FO :
un vrai statut,
un vrai salaire,
une vraie protection sociale,
une vraie retraite !

Départs à la retraite, quelques chiffres en 2022.

Quarante-trois départs connus à ce jour à la DDFIP de Maine et Loire :

- 10 agents,
- 22 contrôleurs,
- 1 géomètre principal,
- 7 inspecteurs,
- 1 IDIV,
- 2 CSC (Chef de service comptable).



« FO et ses adhérents tous mobilisés pour le service public ».
Aux élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022,
je vote FO